

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29 août 2016	17h27	16.357	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Mary-Claude Fallet

Titre : Fermeture du Foyer d'éducation de Prêles, mineurs libérés prématurément

Contenu :

La fermeture du Foyer d'éducation de Prêles a pour conséquences la libération de jeunes délinquants qui ont été condamnés à des peines éducatives et le placement en foyers ouverts pour les cas les plus lourds.

Le Conseil d'État prévoit-il dans l'immédiat un suivi qui permet à ces jeunes libérés prématurément de suivre une thérapie ou une formation professionnelle ?

Peut-il nous informer quant à la collaboration fribourgeoise envisagée pour le placement des filles ?

Quelles solutions sont en cours quant aux placements des garçons ?

Réponse écrite demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Mary-Claude Fallet

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :